



Veterans Affairs
Canada
Deputy Minister
P.O. Box 7700
Charlottetown, P.E.I.
C1A 8M9

Anciens Combattants
Canada
Sous-ministre
C.P. 7700
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 8M9

13 May 2025

L'Honourable Jill McKnight
Ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale
66 rue Slater
Ottawa, ON

Madame la Ministre,

Au nom de toute l'équipe d'Anciens Combattants Canada (ACC), je tiens à vous féliciter pour votre nomination à titre de ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, et à vous souhaiter la bienvenue au Ministère. Tout comme l'équipe de la haute direction, je me réjouis, en tant que sous-ministre, à l'idée de travailler avec vous à la réalisation de notre mandat important, qui consiste à appuyer les vétérans du Canada et à reconnaître les services qu'ils ont rendus à notre pays.

ACC sert un groupe très diversifié de clients, ce qui reflète l'ampleur remarquable de la contribution du Canada à la paix dans le monde. D'après le recensement de 2021, le Canada compte plus de 461 000 vétérans. En décembre 2024, il y avait 183,070 clients d'ACC. Ce nombre comprend les vétérans et les membres actifs des Forces armées canadiennes (123 767), les familles et les aidants (37 170), et les membres actifs et retraités de la Gendarmerie royale du Canada (22 133). L'âge des vétérans varie énormément : l'âge moyen au sein de la population des vétérans est de 62 ans, et l'âge moyen au moment de la libération en 2023-2024 était de 35 ans. Le Ministère s'engage à servir tous les vétérans en temps opportun et avec empathie dans nos points de service partout au Canada.

Suivant l'orientation du nouveau gouvernement, j'aimerais vous donner un aperçu des travaux en cours à ACC dans les domaines prioritaires.

Moderniser et simplifier le système d'avantages

L'amélioration des délais de traitement pour les demandes de prestations d'invalidité demeure la principale priorité et le problème le plus important généralement mentionné par la communauté des vétérans. Des investissements temporaires consentis dans le cadre de budgets récents nous ont permis de réduire le nombre de demandes de prestations d'invalidité en attente de traitement de plus de 75 % depuis le printemps 2020, et ce, malgré une augmentation annuelle de 10 % du volume des demandes. *rédaction*

Aider les vétérans à trouver un emploi

En juin 2024, ACC a lancé la Stratégie nationale d'emploi pour les vétérans et les vétéranes (SNEV), qui porte notamment sur le transfert des compétences militaires, l'incitation à l'embauche de vétérans et la reconnaissance des employeurs prêts à les accueillir, et le positionnement de la fonction publique en tant que chef de file dans le domaine de l'emploi de vétérans. Nous travaillons en étroite collaboration avec des organismes de certification, des autorités de réglementation et des partenaires gouvernementaux afin de mieux valider les compétences acquises dans l'armée, de sorte que les vétérans puissent trouver un emploi plus facilement. La SNEV sera un élément central pour fournir un soutien et une coordination supplémentaires qui profitent aux vétérans ainsi qu'à l'économie canadienne, laquelle est fondée sur les compétences.

Améliorer les services de santé et le soutien à la santé des vétéranes

ACC reconnaît que, depuis toujours, les vétéranes sont sous représentées dans la recherche, ce qui contribue à créer des disparités dans les résultats en matière de santé et de bien-être. Le Ministère a formé récemment le Conseil des vétéranes, qui est chargé d'établir le travail à faire relativement aux femmes qui ont servi leur pays (et à celles qui le servent encore). *rédaction* Ce programme de recherche est essentiel pour aider ACC à créer la base de données probantes nécessaire à l'établissement de politiques et de programmes qui reflètent mieux les besoins des femmes et des autres vétérans en quête d'équité, et qui répondent à ces besoins.

Élargir les services adaptés à la culture des vétérans autochtones

ACC reconnaît la nécessité d'améliorer la prestation de services aux vétérans des Premières Nations, métis et inuits et met tout en œuvre pour améliorer ces relations. Depuis 2017, ACC effectue régulièrement des visites de sensibilisation dans les communautés autochtones nordiques et éloignées afin de mettre les

vétérans en contact avec nos services. Nous avons établi un partenariat avec Services aux Autochtones Canada afin d'élargir davantage notre prestation de services et de mieux faire connaître les services de soutien adaptés à la culture pour les vétérans autochtones. Nous avons mis sur pied une équipe de mobilisation des vétérans autochtones afin de donner des conseils sur la consultation et la conception de programmes adaptés à la culture (y compris les pratiques de guérison adaptées à la culture) et, en janvier de cette année, l'ancien ministre Fisher a signé une lettre d'entente avec le Conseil national des anciens combattants de l'Assemblée des Premières Nations afin d'assurer la poursuite de notre collaboration. Nous poursuivons notre travail en partenariat avec toutes les communautés autochtones afin de déterminer les domaines où les avantages et les services d'ACC peuvent être améliorés.

Renforcer la reconnaissance du service

Les programmes commémoratifs d'ACC visent à sensibiliser davantage les Canadiens aux contributions et aux sacrifices consentis par ceux et celles qui portent l'uniforme et à faire en sorte que tous les vétérans et les membres de leur famille se sentent reconnus. En décembre 2024, le Comité permanent des anciens combattants (ACVA) a publié un rapport intitulé « La guerre du golfe Persique était une guerre ». Dans ce rapport, le Comité a formulé plusieurs recommandations visant à améliorer la reconnaissance et la classification de certains conflits (par exemple, la guerre du golfe Persique et en Afghanistan). Afin de veiller à ce que les vétérans qui ont servi après de la guerre de Corée soient reconnus et que ses programmes résonnent avec eux, ACC consultera des intervenants et des partenaires en ce qui a trait à la façon de mieux reconnaître le service des vétérans de l'ère moderne.

Préserver le Champ d'honneur national

La commémoration des sacrifices et des réalisations des vétérans est un élément clé du mandat d'ACC. Outre les activités commémoratives visant à souligner le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et la construction du Monument commémoratif national de la mission du Canada en Afghanistan, le Champ d'honneur national (CHN) situé à Pointe-Claire (Québec) et géré par le Fonds du Souvenir (FS) pour le gouvernement du Canada constitue une priorité clé en matière de commémoration.

En plus de la proposition relative au Champ d'honneur national, vous devrez également vous pencher sur la question du Monument commémoratif national à

la mission du Canada en Afghanistan au cours des prochaines semaines, en vue de son dévoilement prévu en 2027.

Anciens Combattants Canada est fier du travail qu'il accomplit pour soutenir les vétérans et les membres de leur famille. Nos vétérans et leurs incroyables sacrifices sont une source de fierté pour tous les Canadiens, car les vétérans contribuent à notre sentiment d'unité nationale et sont considérés comme un point de ralliement de la souveraineté canadienne.

Au cours des prochaines semaines, vous aurez l'occasion de rencontrer divers vétérans et membres de groupes de défense des droits des vétérans, chacun d'entre eux partageant une passion de faire progresser les programmes destinés aux vétérans au Canada. J'ai hâte de vous soutenir dans votre mandat et dans le cadre de notre collaboration au nom des anciens combattants au Canada.

Je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.,

Paul Ledwell
Sous-ministre